GUIDE DU

BENEVOLE

Délégation Hauts-de-France
129, Boulevard Montebello – 59000 Lille
Tél : +33(0) 9 83 85 54 78
contact.hauts-de-france@medecinsdumonde.net
www.medecinsdumonde.org
Facebook : Médecins du Monde Hauts-de-France

Table des matières

I. Présentation 2

1. Bienvenue à Médecins du Monde 2
2. Devenir bénévole, un engagement 3

II. D'où venons-nous ? 4

1. Les missions de Médecins du Monde 4
2. Le siège en lien avec les 14 délégations régionales en France 5

III. Délégation Hauts-de-France 7

1. Projets dans les Hauts-de-France 7
2. Acteurs et instances des délégations 10
3. Organigramme de la délégation Hauts-de-France 13

IV. Etre bénévole à MdM 14

1. Conseils et attitudes à adopter 14
2. Infos pratiques 15

V. Contacts utiles de la délégation 19

I. Présentation

1. Bienvenue à Médecins du Monde

Quelles que soient la mission et la fonction que vous allez intégrer, vous venez de rejoindre la grande famille de Médecins du Monde en tant que bénévoles. Nous vous souhaitons la bienvenue.

Dans ce guide, vous trouverez des informations pratiques concernant le bénévolat à Médecins du Monde. Il vous permettra de vous familiariser avec la structure, les membres et les missions de l'association, et plus particulièrement avec les projets de la délégation Hauts-de-France.

2. *Devenir bénévole, un engagement*

Notre première rencontre vous a permis de vous faire une idée générale des projets et valeurs de l'association. Vous avez également pris connaissance de la charte de l'action humanitaire.

Avez-vous bien réfléchi ? Partagez-vous les valeurs de Médecins du Monde ?

L'action de terrain joue un rôle important dans l'engagement bénévole, car c'est cette connaissance du terrain qui donne son expertise à MdM. Mais la vie associative ne s'arrête pas là ! Des moments d'échange, de formation, de réflexion sont proposés à l'ensemble des bénévoles afin d'interroger nos objectifs et nos pratiques, d'entretenir la cohésion de l'équipe, d'enrichir nos connaissances sur les thématiques en lien avec les programmes (politiques migratoires, violences, ouverture de droits...) et d'étayer notre plaidoyer.

Afin de vous laisser le temps à la réflexion, vous entamerez votre action par une période d'essai, à l'issue de laquelle vous pourrez demander à nous rencontrer pour faire le point ensemble. Vos activités au sein de MdM correspondent- elles à vos attentes ? Et vous, correspondez-vous à ce que nous attendons d'un(e) bénévole ?

Ensuite, d'un commun accord, vous serez intégré comme bénévole à Médecins du Monde. Quelques mois plus tard, si vous remplissez les conditions, vous pourrez demander à être adhérent à l'association. Cette action volontaire d'adhésion est synonyme d'investissement plus profond dans l'action de MdM.

Nous espérons que vous trouverez votre place parmi nous.
Nous restons à votre disposition à tout moment.

II. D'où venons-nous ?

1. *Les missions de Médecins du Monde*

DEPUIS PLUS DE 30 ANS, SOIGNER ET TEMOIGNER

Médecins du Monde soigne les populations les plus vulnérables, les victimes de conflits armés, de catastrophes naturelles, ceux qui n'ont pas accès aux soins, ceux et celles que le monde oublie peu à peu. L'action de MdM repose sur l'engagement de bénévoles, de volontaires, de salariés, d'administrateurs et de logisticiens, de médecins, d'infirmières, de sages-femmes, etc. Association indépendante, elle agit au-delà du soin et dénonce ainsi les atteintes à la dignité et aux Droits de l'Homme. Pour financer ses actions, MdM s'appuie sur la générosité du public. 60% du budget est issu de dons privés.

EN FRANCE

Chez nous, l'accès aux soins des personnes défavorisées est de plus en plus difficile. Médecins du Monde met en place des solutions adaptées pour ces publics : des centres de soins offrant un accueil médico-social et psychologique mais aussi des actions mobiles destinées à aller à la rencontre des personnes les plus exclues sur leurs lieux de vie (dans la rue, sur les camps roms, dans les squats,...). MdM agit en France au travers d'un réseau de 14 délégations régionales.

A L'INTERNATIONAL

MdM conduit des actions dans le monde au travers des 15 associations du réseau international. Nous travaillons sur tous les continents dans des contextes différents et sur 5 thématiques prioritaires (soins de santé primaires, santé sexuelle et reproductive, réduction des risques de transmission du VIH et de l'hépatite C, soins aux migrants et déplacés, crises et conflits).

2. *Le siège en lien avec les 14 délégations régionales en France*

Au siège, environ 190 salariés assurent la mise en œuvre de la stratégie des missions validées par le Conseil d'administration, ainsi que toutes les activités de support : suivi des missions, communication, recrutement, recherche de fonds, appui technique, plaidoyer, logistique, etc.

> **Le siège de MdM**
> 62, rue Marcadet
> 75018 PARIS
> Tél. : 01 44 92 15 15
> Fax : 01 44 92 99 99
> Site internet : www.medecinsdumonde.org

Au niveau régional, MDM est représentée par 14 délégations animées par 2000 bénévoles et 105 salariés.

COMMENT FONCTIONNE UNE DELEGATION ?

La délégation est composée, d'une part, de bénévoles qui agissent en France ou qui participent aux missions à l'étranger et d'autre part, de salariés de support et de coordination. La délégation est animée par un collège régional de bénévoles élus par les adhérents de la région tous les 3 ans.

Ce collège assure la coordination de la délégation et comprend 7 membres maximum, dont un délégué régional, un secrétaire et un trésorier. Le collège se réunit environ une fois par mois ; tous les responsables de mission y sont invités, ainsi que l'ensemble des bénévoles. Le délégué représente le président de Médecins du Monde sur le plan régional. Il a également la responsabilité de la délégation et soutient, avec le collège, les missions en France et à l'étranger.

Les délégations sont soumises aux règles de l'association en matière de déclarations officielles. Elles ne disposent pas d'autonomie juridique ni financière. Il peut y avoir une représentation dans d'autres départements de la région sous forme d'antenne régionale.

En interaction avec le siège, les délégations régionales développent des actions de soin, de témoignage et de plaidoyer à l'échelle du territoire régional.

Les objectifs des délégations régionales sont de :

- Faire connaître l'association MdM
- Susciter une dynamique associative
- Coordonner les activités de MdM en région
- Assurer le suivi des Actions Internationales en Région (AIR)
- Relayer les orientations prises au niveau national
- Proposer débats et réflexions autour des projets et aider à leur mise en œuvre
- Collecter des fonds
- Recruter des volontaires et des bénévoles.

III. Délégation Hauts-de-France

1. Projets dans les Hauts-de-France

Mission Migrants Littoral Nord

Médecins du Monde intervient auprès des populations en transit présentes sur le Littoral du Nord pour améliorer leur accès aux soins et leur accès à des conditions de vie dignes. Notre programme intervient plus spécifiquement à Calais et à Dunkerque dans une logique « d'aller vers ». Des cliniques mobiles dispensent des soins de santé primaires sur les lieux de vie. En parallèle, des activités psycho-sociales sont proposées, permettant de développer la résilience des personnes et de repérer celles qui sont le plus en souffrance. Les patients qui le nécessitent, sont orientés vers les structures de soins (somatiques ou de santé mentale) du droit commun et/ou accompagnés physiquement. Enfin, le programme a développé une approche en médiation sanitaire.

Mission Bidonvilles Bassin Minier

L'équipe unité mobile intervient auprès des Roms migrants installés dans les bidonvilles du Bassin minier. L'objectif est de leur assurer un accès aux soins, de faciliter le recours des familles au droit commun et de sensibiliser les professionnels de la santé aux besoins et situations spécifiques de ces populations. L'équipe propose des consultations de médecine générale, mais également spécialisées en gynécologie et dermatologie. Elle veille au suivi d'un carnet de santé et de vaccination pour les enfants. Si des examens paracliniques s'avèrent nécessaires, les familles sont orientées vers la PASS de Lens. Une grande partie du temps est également consacrée à l'accompagnement physique dans les structures médico-sociales de droit

commun (la PMI par exemple pour les enfants de moins de 6 ans) et à l'appui de l'obtention de l'AME pour les enfants.

Projet d'accès aux droits et aux soins en zone urbaine – quartier Lille Sud

Dans la volonté de l'association d'ouvrir des projets innovants et de s'intéresser aux « précarités invisibles »[1], Médecins du Monde s'est lancé, en mars 2016, dans un projet d'accès aux droits et soins en zone urbaine, et précisément au sein du quartier de Lille-Sud. Les habitants en situation de précarité et/ou d'isolement ont pour la plupart une couverture sociale mais ne pratiquent pas assez de recours aux soins.

La particularité de ce projet de recherche-action réside dans le fait qu'aucun soin ne sera dispensé et qu'il n'y a pas de local dédié, parce que l'approche se veut territoriale et non populationnelle. Les activités envisagées positionneront la quinzaine de bénévoles Médecins du Monde comme médiateurs sanitaires :

- Permanence délocalisée d'information et d'orientation
- Prévention et éducation à la santé
- Accompagnements physiques vers les structures de soins ou de droit commun
- Mise en réseaux des acteurs (médico-sociaux, communautés, etc.)
- Sensibilisation des professionnels de santé aux problématiques de précarité.

Diplôme Universitaire Santé-Précarité

MdM a établi un partenariat avec la faculté de médecine de Lille et le Réseau Santé Solidarité Lille-Métropole pour animer un DU Santé-Précarité. L'objectif principal de ce diplôme interprofessionnel est l'acquisition de compétences en vue de la prise en charge des problèmes de santé des populations précaires. Il

[1] Ce sont des personnes qui ne sont pas dans l'exclusion totale mais qui souffrent des effets de seuil des minima sociaux.

est ouvert aux docteurs et internes en médecine/pharmacie, ainsi qu'aux intervenants sur les questions de santé des populations précaires et aux professionnels des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'Etat, du secteur mutualiste et membres d'associations.

Témoignage

Médecins du Monde témoigne en toute indépendance des entraves à l'accès aux soins, aux droits de l'homme et à la dignité. Les données des missions sont intégrées à l'Observatoire national de Médecins du Monde, solide base aux plaidoyers dirigés vers les autorités compétentes pour améliorer la santé des plus précaires.

Vie associative

De manière générale, la vie de la délégation repose aussi sur des actions de communication telles que des interventions dans des écoles professionnelles ou lors de conférences, la tenue de stands lors de manifestations, l'intervention sur des tables rondes, l'organisation de soirées thématiques (présentation de mission internationale, débat...), etc.

Plusieurs groupes de travail existent à la délégation afin de préserver la vie associative en région : communication et plaidoyer, groupe vie associative et bénévolat

2. Acteurs et instances des délégations

Bénévole

Le bénévole est celui qui, sans aucune contrepartie de quelque nature que ce soit, donne une partie de son temps à l'association. Il n'existe aucun statut du bénévole. Les principes généraux du droit, le code civil et divers textes spécifiques s'appliquent au bénévole. L'engagement bénévole est au cœur du fonctionnement de MdM.

Adhérent

L'adhérent est un bénévole ou volontaire qui a fait la démarche de devenir membre de Médecins du Monde. A noter toutefois : l'adhésion n'est possible qu'après un temps déterminé de volontariat à l'étranger ou de bénévolat en France.

Du bénévolat à l'adhésion

Prolongement logique de l'engagement bénévole, l'adhésion est un acte volontaire par lequel le bénévole marque de manière formelle son accord avec le projet de l'association, ses objectifs et ses valeurs. L'adhésion confère le droit de vote aux assemblées générales et régionales, ainsi que la possibilité d'occuper des fonctions associatives (Responsable de Mission, membre d'un Collège régional ou du Conseil d'administration).

Qui peut adhérer ? Les membres du corps de santé (avec une activité de bénévolat depuis plus de 3 mois) et les non-membres du corps de santé (avec une activité de bénévolat depuis plus d'un an).

Modalités ? Retirer le bulletin d'adhésion auprès de la délégation régionale, le remettre complété et accompagné d'un chèque de 35 € (montant de la cotisation annuelle). Le conseil d'administration national, qui se réunit une fois par mois, validera votre adhésion.

Responsable de mission (RM)

A MdM, toutes les missions (en France ou à l'étranger) sont placées sous la responsabilité d'un associatif bénévole. Nommé par le Conseil d'administration, le responsable de mission assure la responsabilité politique de la mission : objectifs et orientations du projet, témoignage, etc. Il travaille en lien avec le coordinateur de la mission et les services du siège (responsable de desk ou direction des missions France).

Coordinateur régional

Salarié au sein d'une délégation, le coordinateur régional garantit la mise en œuvre du projet politique territorial (organisation, équipe, budget, partenaires) défini par le collège régional.

Coordinateur de programme

Salarié, le coordinateur de programme assure la mise en œuvre et la conduite opérationnelle d'un projet (organisation, équipe, budget, partenaires).

Collège régional

Elu tous les trois ans par les adhérents de la région lors de l'assemblée régionale, le collège et son délégué sont responsables de la mise en œuvre du projet associatif de MdM sur leur territoire. Chaque membre du collège (maximum 7 personnes) s'engage à prendre en charge et suivre un dossier relatif au fonctionnement et à l'animation de la délégation : communication externe, ressources humaines, logistique, missions France, MIR, partenariats, recherche de financements, bénévoles, etc.

3. Organigramme de la délégation Hauts-de-France

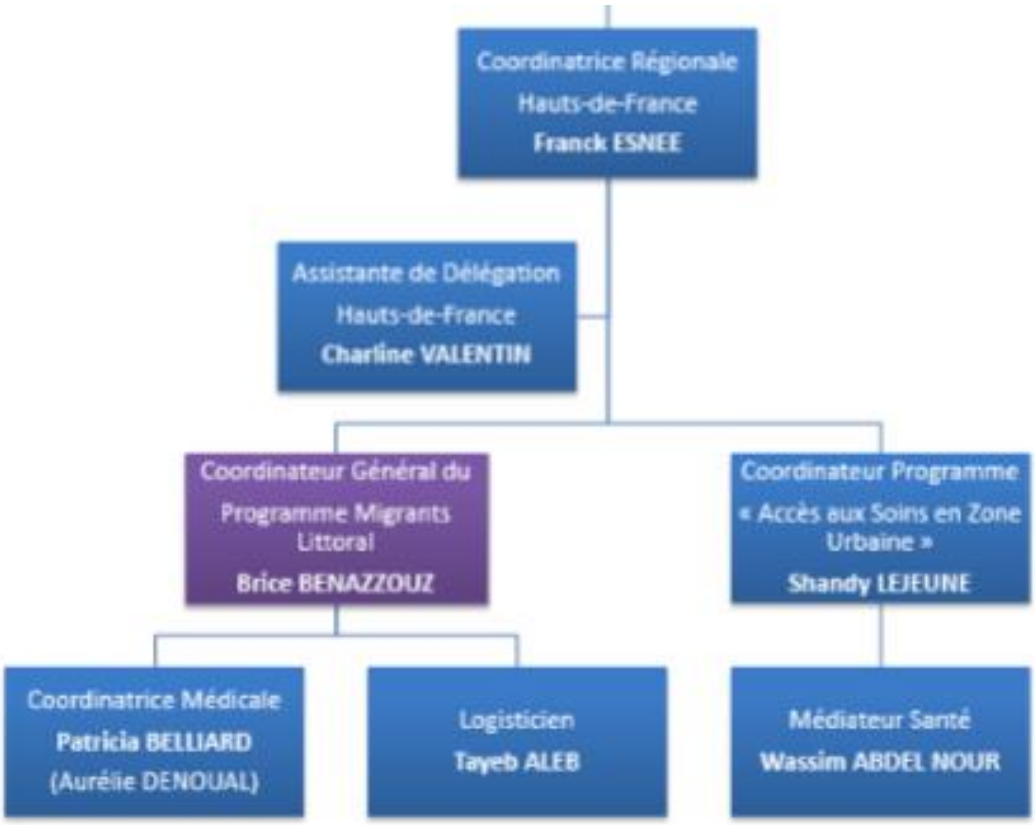

IV. Etre bénévole à MdM

1. *Conseils et attitudes à adopter*

Respect et tolérance

Nos actions sont basées sur le respect de l'autre et la tolérance (respect du parcours de vie, des choix de chacun), sur l'écoute sans jugement, sur l'accompagnement sans « faire à la place ». De plus, MdM est une association apolitique et sans confession ; les bénévoles ne manifestent pas leurs convictions religieuses ou politiques sur le terrain. Il s'agit de permettre à chacun d'exister en tant qu'être humain, de conserver ou retrouver sa dignité, de faire valoir ses droits ainsi que d'être en mesure de faire ses propres choix.

Discrétion

Les informations concernant nos usagers ne doivent en aucun cas être véhiculées à l'extérieur de Médecins du Monde. Discrétion, secret médical et professionnalisme sont à respecter.
Prudence aussi au sein même de nos actions dans les échanges verbaux entre bénévoles et/ou salariés dans les couloirs ; de même, en cas d'arrivée des forces de police dans nos locaux. Sachez que la police, même munie d'une commission rogatoire, ne peut pas entrer dans les locaux pour effectuer des contrôles d'identité ou procéder à des interpellations sans l'autorisation du gestionnaire du lieu.

Pensez à vous préserver

Face aux situations délicates rencontrées, il est indispensable de prendre du recul, de ne pas porter sur ses épaules tous les malheurs du monde. Ne donnez jamais vos coordonnées personnelles, l'association via le secrétariat peut, si

besoin, être un intermédiaire entre un bénéficiaire et vous. Lors de vos permanences ou sorties, pensez à mettre en sécurité vos sacs, téléphone, trousseau de clés.

Restez humble

Ni Dieu ni Zorro, connaissez vos limites, acceptez échecs et impuissance devant certaines situations. N'hésitez pas à partager vos doutes et interrogations avec l'équipe.

Prévention

Chaque bénévole est invité à faire vérifier sa couverture vaccinale et à effectuer si besoin une mise à jour en fonction des missions. Le programme informe tous les bénévoles sur les risques en cas d'exposition à des maladies contagieuses et accompagne les bénévoles en cas d'accident.

2. Infos pratiques

Valorisation du bénévolat

Chaque semestre les heures de bénévolat sont comptabilisées. Il ne s'agit en aucun cas de contrôler votre travail ! Au contraire… La valorisation du bénévolat consiste à calculer quel coût représenteraient ces heures, si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré. Un outil de recueil des heures est proposé à la délégation. Que vous l'utilisiez ou non, vous devez communiquer vos heures à l'assistante de délégation par semestre.

Diplômes

Les professionnels de santé devront transmettre une copie de leur diplôme. Les personnes amenées à conduire des véhicules MdM devront donner une copie de leur permis de conduire.

Assurances

Une assurance responsabilité civile générale couvre tous les bénévoles qui agissent pour le compte de l'association, quelle que soit l'activité, à l'exception des activités médicales. D'autres assurances spécifiques aux activités médicales et paramédicales couvrent les bénévoles jusqu'à 75 ans. Les bénévoles sont donc assurés pour les dommages qu'ils peuvent causer ou qui peuvent leur être causés dans l'ensemble de leurs activités pour Médecins du Monde.

Attention :

La responsabilité pénale n'est pas susceptible d'être assurée. Seules les conséquences civiles de la responsabilité pénale peuvent être assurées.

Les véhicules de MdM sont assurés. Néanmoins, en cas d'accident impliquant le véhicule personnel d'un bénévole, c'est l'assurance de son véhicule qui jouera.

Responsabilité civile professionnelle

MdM souscrit à une assurance responsabilité civile professionnelle qui couvre les conséquences d'actes effectués au nom et pour le compte de MdM dans le cas où la responsabilité de l'association serait engagée à la suite d'une faute ou d'une négligence d'un de ses intervenants. Sont concernés les médecins et auxiliaires médicaux, qu'ils soient bénévoles ou salariés, quel que soit leur statut hors MdM et dans toutes les villes où se trouve un centre MdM.

Attention :

Cette garantie ne s'applique pas aux bénévoles âgés de plus de 75 ans.

En cas d'accident, la victime (le patient) peut porter plainte contre MdM, l'intervenant ou les deux. Si la plainte est portée nominativement contre le médecin bénévole, l'assurance de MdM ne couvrira pas la responsabilité civile professionnelle individuelle de l'intervenant mis en cause. Nous vous

conseillons donc de prendre une assurance responsabilité professionnelle personnelle.

Abandon de frais et déduction fiscale

Vous pouvez bénéficier de déductions fiscales pour les frais engagés pour votre mission en renonçant aux remboursements des dits frais qui seront déduits du revenu. Cela permet à MdM de réduire ses dépenses et au bénévole qui est soumis à l'impôt sur le revenu d'obtenir une réduction fiscale. Une note d'abandon de frais de déplacement par année est à remplir avec les justificatifs correspondants au mois de décembre. Ces documents doivent être transmis en fin d'année au secrétariat qui fait suivre au siège, lequel émet un reçu fiscal.

Remboursement

Des déplacements

Pour les personnes utilisant leur véhicule pour se rendre au bureau MdM (et ce, à titre dérogatoire, car l'utilisation des transports en commun est privilégiée), le barème fiscal de remboursement en vigueur est appliqué. Attention, les contraventions ne sont pas remboursées ! Les frais de déplacement en mission ou pour représentation de MdM sont pris en compte sur présentation de justificatifs et sur validation de l'équipe projet. Les remboursements s'effectuent au mois, au trimestre ou à l'année.

Des repas

Si vous effectuez une journée entière de bénévolat, MdM propose de quoi préparer le repas ou prend en charge le montant du repas dans la limite de 6,50 € par personne

D'autres frais, notamment les voyages (participation aux Journées des Missions France, formations, colloques, etc.)

Tous les frais engagés doivent au préalable obtenir l'accord du RM et/ou coordinateur via des notes de frais.

Accès à un ordinateur

Vous pouvez demander à avoir accès à un ordinateur (recherche, documentation). Nous vous demandons simplement de respecter les règles suivantes : ne pas laisser de document sur le bureau de l'ordinateur ou modifier des paramètres, ne pas utiliser l'ordinateur à des fins personnelles, éteindre l'appareil (y compris l'écran) en fin d'utilisation.

Intranet

Outil de communication et d'échange d'informations, le site intranet a pour vocation d'être le trait d'union entre tous les acteurs de l'association (adhérents, bénévoles, salariés, responsables associatifs, etc.) quelle que soit leur situation géographique. Sur la page de la délégation, vous trouverez une description des projets, un agenda des évènements passés et à venir, ainsi qu'une série de documents utiles et des photos.

➔ *Comment accéder à Intranet ?*

http://intranet.medecinsdumonde.net

➔ *Comment accéder à la page de la délégation ?*

https://mdm1.sharepoint.com/delegations/npdc/SitePages/Accueil.aspx

Nom d'utilisateur : benevole@medecinsdumonde.net

Mot de passe : Bene.mdm

V. Contacts utiles de la délégation

Délégation Hauts-de-France
129, Boulevard Montebello – 59000 Lille
contact.hauts-de-france@medecinsdumonde.net

Coordinateur régional
Franck Esnée
06 16 46 21 24 – franck.esnee@medecinsdumonde.net

Assistante de Délégation
Charline Valentin
09 83 85 54 78 – charline.valentin@medecinsdumonde.net

Coordinateur général - Mission Migrants Littoral Nord
Brice Benazzouz
06 50 37 77 03– brice.benazzouz@medecinsdumonde.net

Coordinatrice de programme – Projet d'accès aux droits et aux soins en zone urbaine – quartier Lille-Sud
Shandy Lejeune
06 64 65 18 55 - shandy.lejeune@medecinsdumonde.net

Co-Responsable Mission Migrants Littoral
Chloé Lorieux (Calais)
chloe.lorieux@medecinsdumonde.net

Co-Responsable Mission Migrants Littoral
Brigitte Ducrot (Dunkerque)
brigitte.ducrot@medecinsdumonde.net

Responsable Mission Bidonvilles Bassin Minier
Jean-Charles Lescroart
jean-charles.lescroart@medecinsdumonde.net

Référente DU Santé Précarité
Isabelle Alcaraz
ialcaraz@ch-tourcoing.fr

SOIGNER CEUX QUE LE MONDE OUBLIE PEU A PEU

Médecins du Monde Hauts-de-France
129, Boulevard Montebello
59 000 Lille